

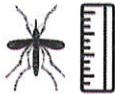
SAVEZ-VOUS COMMENT IDENTIFIER ET SIGNALER UN MOUSTIQUE TIGRE ?



Le **moustique tigre** « *Aedes albopictus* » peut être le **vecteur de maladies graves** telles que la Dengue, le Chikungunya ou le Zika. Ce moustique colonise progressivement le territoire métropolitain depuis les années 2000. À ce jour, il **n'est pas considéré comme implanté en Normandie**.



1. COMMENT LE RECONNAÎTRE ?



Il est **très petit**
(environ 5mm) ;



Il a des rayures
noires et blanches
(pas de jaune) ;



Il **vit et pique le jour**
(principalement tôt le matin
et au coucher du soleil).



**Vous pensez avoir observé un moustique tigre ?
Vous souhaitez le signaler ?**

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Afin de signaler la présence d'un moustique tigre, il faut que vous disposiez :

- d'une photo d'un moustique tigre à joindre à votre déclaration en ligne,
- ou d'un moustique dans un état permettant son identification et correctement conservé (dans un petit contenant ou scotché sur une feuille de papier par exemple, sous enveloppe timbrée à l'adresse suivante : FREDON Normandie, 1 rue Léopold Sédar Senghor - 14 460 COLOMBELLES).



2. COMMENT PRÉVENIR SON IMPLANTATION ?

Le moustique tigre pond dans des petites collections d'eaux stagnantes des habitations et se déplace peu.

Pour éviter son développement, il faut le priver d'eau.

Pour cela, les bons gestes à adopter :

- **Vider** régulièrement les **soucoupes**, pots de fleurs, seaux, arrosoirs etc. ;
- **Ranger** le matériel de jardin et les jouets d'extérieur ;
- **Entretien** les **évacuation d'eau extérieures** (gouttières, rigoles) ;
- **Couvrir** les **réserves d'eau** d'un filet moustiquaire ou de tissu.



3. COMMENT SE PROTÉGER DES PIQÛRES ?

- **Portez des vêtements couvrants et amples** ;
- **Équipez portes et fenêtres de moustiquaires** ;
- Pour toute utilisation de **produits répulsifs**, conformez-vous aux recommandations d'usages du fabricant et prenez conseil auprès de votre médecin ou de votre pharmacien.

CONTRE L'IMPLANTATION ET LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE ...EN NORMANDIE, J'AGIS !



Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut être vecteur des virus de la dengue, du zika et du chikungunya. Pour empêcher ou limiter son implantation sur le territoire, agissons en adoptant les bons gestes de prévention.

 Couvrir les **réservoirs d'eau** (récupérateurs d'eau de pluie, citernes bidons et fûts) avec un voile ou une moustiquaire.

- Entretien des piscines, mares ou bassins pour éviter que **l'eau n'y stagne**.

Le moustique tigre vit dans un périmètre de 150 m autour du lieu où il est né. Les gîtes larvaires sont donc proches !

LE GESTE À RETENIR : D'AVRIL
À NOVEMBRE, **SUPPRIMER LES
POTENTIELS LIEUX DE PONTE, C'EST :**



Vider (au moins une fois par semaine) les **endroits où l'eau peut stagner** : coupelles, bâches, jeux pour enfants, mobiliers extérieurs, matériel de jardin, gamelles pour animaux, pluviomètres, seaux, pneus usagés, soucoupes des pots de fleurs au cimetière...

- Vérifier le **bon écoulement des eaux de pluie** au niveau des gouttières et chenaux mais aussi dans les grilles, regards d'eau et bondes d'évacuation.

Les femelles moustique peuvent pondre jusqu'à 200 œufs tous les 15 jours dans de toutes petites quantités d'eau !!

POUR ÉVITER LES PIQÛRES

- Équipez votre logement de moustiquaires aux fenêtres et portes.
- Portez des vêtements amples et clairs lors de vos sorties surtout en début ou fin de journée.

A NOTER : Pour toute utilisation de produits répulsifs, conformez-vous aux recommandations d'usages du fabricant et prenez conseil auprès de votre médecin ou de votre pharmacien.

+ d'informations : <https://www.normandie.ars.sante.fr/le-moustique-tigre-aedes-albopictus>